



# La lettre mensuelle

DECEMBRE 2009

du comité ATTAC-54

## LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (RGPP)

La RGPP a été mise en place à partir de 2007 dans le but de rendre les services publics (SP) « efficaces », en diminuant dans le même temps le nombre de fonctionnaires. Cette révision ne passe pas par des lois. Ni les citoyens, ni leurs représentants élus n'ont été consultés. En effet, tout se passe via des circulaires émanant du premier ministre. Il n'y a donc ni débat, ni vote au sujet de cette révision des services publics. Pourtant, le peuple français sera touché par la RGPP autant que les fonctionnaires. Comme nous allons le voir, cette révision touche directement au cœur du métier des fonctionnaires touchés, donc conséquemment aux « services » qu'ils rendent au public.

La RGPP ne concerne que la fonction publique d'état, c'est à dire qu'elle ne touche pas l'éducation, la justice et l'armée. Ces derniers domaines ont par ailleurs leurs propres réformes qui poursuivent les mêmes buts via des moyens équivalents à ceux mis en œuvre via la RGPP. Mais là n'est pas notre propos.

Cette révision des politiques publiques se fait via un travail sur les structures de gestion des différents services publics touchés. Par exemple, sept services départementaux existaient, il n'en restera plus que trois à partir du 1er Janvier 2010.

**Les 7 directions départementales**

**étaient les suivantes :**

- **DDE : Direction Départementale de l'Équipement**
- **DDRTEFP : Direction Départementale et Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**
- **DASS : Direction des Affaires Sanitaires et Sociales**
- **DRDJS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports**
- **DDCCRF : Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes**
- **DDA : Direction Départementale de l'Agriculture**
- **DSV : Direction des Services Vétérinaires**

Chacune de ses directions correspondait à un ministère précis.

**Les trois nouvelles directions départementales seront les suivantes** (les deux premières regroupées pour les départements de moins de 350 000 habitants) :

- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale**
- **Direction Départementale de la Protection des Populations**
- **Direction Départementale de la Protection du Territoire**

Il s'agit à présent de directions interministérielles. Ces directions seront également

déclinées de façon régionales. La région devient d'ailleurs l'échelon de pilotage des politiques publiques, tandis que le département se bornera à mettre en œuvre les politiques publiques. En outre, les services départementaux dépendront du préfet de département alors qu'auparavant il était en lien direct avec leurs ministères de tutelle. Ces services auront donc probablement à obéir à des objectifs chiffrés. De plus, le préfet de département est rattaché au ministère de l'intérieur, est-ce à dire que l'ensemble de ces services publics dépendront du ministère de l'intérieur ?

Si plusieurs services sont regroupés, ainsi que nous venons de le voir, cela implique donc que le personnel et les missions de ces services sont également regroupés. Ainsi, le nombre de fonctionnaires diminue, en Lorraine cela se joue via des mutations non-remplacées par exemple. L'état explique donc aux fonctionnaires restant qu'ils sont moins nombreux mais qu'ils vont apprendre à travailler efficacement grâce à la RGPP. De plus, les différents services qui se retrouvent regroupés sont incités à « s'acculturer », c'est à dire à niveler, supprimer les différences existantes entre services. Les fonctionnaires des différents corps de métiers ayant différentes missions sont ainsi appelés à devenir interchangeables. On leur propose de perdre leur identité pour n'en trouver aucune. De plus, « s'acculturer », n'est-ce pas aussi ici « s'enculturer », apprendre une nouvelle culture, la culture de l'entreprise avec entre autres ses objectifs chiffrés et son chacun pour soi, au détriment des services à la population ?

A partir du 1er janvier 2010, la DRDJS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports) se trouvera incluse dans la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Alors que son identité était claire, principalement tournée

vers l'éducation populaire, voilà qu'elle est « mélangée » avec d'autres services tournés vers des missions complémentaires différentes : la DDRTEFP (Direction Départementale et Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et la DASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales). L'ensemble de ces services doit alors se former une identité « cohésion sociale » et perdre ses précédentes identités. Le concept de « cohésion sociale » étant un terme flou et « fourre-tout » et les services ne portant pas les mêmes missions, comment est-il possible, réaliste et réalisable qu'ils perdent leurs identités afin de se grouper sous une notion vide de sens ? Ainsi, les métiers des fonctionnaires eux-mêmes sont attaqués puis les attaques, pardon réformes, toucheront leurs statuts, statuts qui sont aujourd'hui la garantie de l'exercice du métier de ces fonctionnaires, de l'accomplissement de leurs missions. En effet, si les statuts des fonctionnaires sont différents entre les services que l'on regroupe, des réformes visant à niveler, effacer les différences entre services, toucheront également les différences de statuts.

Plus loin que l'identité des différents services qui se trouvera mise en cause, c'est leurs missions qui seront touchées. En effet, chaque service a actuellement une mission spécifique. A partir du premier janvier 2010, des missions globales pour l'ensemble de ces services publics devront être définies. Avec moins de personnel et seulement 3 services là où il y en avait 7, des missions seront appelées à disparaître tout simplement.

**SUITE PAGE SUIVANTE**

**Pour nous contacter : Comité ATTAC-54**  
29 rue Guilbert de Pixérécourt, 54000 Nancy  
Tél : 03 83 35 95 01 (répondeur)  
Site : [www.attac54.org](http://www.attac54.org)  
Email : [attac54@attac.org](mailto:attac54@attac.org)

## LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (SUITE)

Si l'on supprime des missions, on supprimera des profils de postes et il faudra faire quelque chose des fonctionnaires n'ayant plus de poste. Une loi, dites « loi sur la mobilité », a été mise en place dans ce sens. En effet, n'importe quel fonctionnaire pourra demander à être muté dans n'importe quel service. Il s'agit bien ici d'une solution pour déplacer les fonctionnaires dont les postes auront disparus. Nous entrons dans l'air des fonctionnaires polyvalents et interchangeables ainsi qu'obéissants, car auront-ils vraiment le choix quand on leur dira de changer de service lorsque leur poste aura disparu ?

« *La réforme ne pourra pas se faire sans l'adhésion de l'ensemble du personnel* » peut-on lire dans la circulaire qui touche les services départementaux et régionaux. Et ses personnels, ceux de jeunesse et sport que nous avons rencontrés, ceux de l'inspection du travail et tant d'autres, ont besoin aujourd'hui pour lutter contre la RGPP de « *réaffirmer ce qu'ils sont* ] mais aussi *réaffirmer surtout ce qu'ils ne sont* ] pas ». En effet, la RGPP n'est pas la première réforme qui les touche. Déjà la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), votée le premier août 2001, visait à réformer en profondeur la gestion de l'état. Ainsi, les différents services sont aujourd'hui « murs » pour la RGPP car depuis 2001 ils tendaient à ne plus savoir « où ils allaient » : L'individualisation des parcours a été mise en place, avec son pendant, l'individualisation des objectifs ; Les salaires ont vu leur part de variabilité individuelle augmenter, la partie des salaires calculée sur une grille commune à tous a diminué ; Le « zèle » est encouragé, certaines personnes profitent même de la

réforme actuelle pour essayer de se placer en écrivant au préfet !

Les réactions individuelles, au sujet des conditions de travail ou des salaires par exemple, sont devenues la « norme » et il est plus difficile pour les fonctionnaires d'avoir de réelles actions collectives. [On peut toutefois citer ici une belle exception à la direction régionale du travail (Lorraine) où l'ensemble des agents a refusé d'avoir des objectifs individuels tout en acceptant les objectifs collectifs.] Et cætera...

Ainsi, les fonctionnaires dont les services sont touchés par la RGPP reconnaissent eux-même la nécessité de réformer les services publics, mais pas de cette façon là. En effet, la logique aurait voulu qu'on interroge d'abord les missions de ces services avant d'interroger les structures, la RGPP fait exactement l'inverse : cette réforme touche aux structures sans tenir compte des missions des services publics, à la charge des services de s'« inventer » ensuite des missions correspondant aux nouvelles structures et à leur appellations !

Le moment de la lutte contre la RGPP est venu, les fonctionnaires touchés essaient de s'organiser. S'agit-il, par exemple, de désobéir en refusant de signer les nouvelles fiches de postes ? La mise en place d'une réelle lutte est difficile. En effet, il est difficile pour les agents de lutter seuls, sans l'appui de l'opinion publique. Et cet opinion public est dépassé par ce type de réforme et ses enjeux, il s'agit d'une réforme complexe touchant des services importants mais peu connus. De plus, on peut constater qu'actuellement les travailleurs tendent eux-même à bouger que lorsqu'ils sont touchés personnellement, ils acceptent ainsi la politique du « moins pire ». Un

camarade en lutte contre la privatisation du service public postal s'interroge « *Face à la soumission du service public à la loi du marché, quelle convergence de lutte ?* ». En effet, si la RGPP touche la fonction publique d'état, d'autres réformes touchent les autres services publics : la LRU dans les universités, la réforme de la justice, la loi «Hôpital, patients, santé, territoires» (HPST) ou loi Bachelot pour les hôpitaux, la réforme de la poste visant à sa privatisation à moyen terme, la suppression des RASED, la fusion de l'ANPE et des Assedics, les réformes de la sécurité sociale et cætera... Sans oublier hier la privatisation de France Télécom et d'EDF-GDF. Aujourd'hui, le gouvernement veut rendre les services publics « efficaces » et faire des économies. Partout les réformes ont le même visage, les mêmes méthodes : Évaluation chiffrée : mise en valeur de la quantité d'actions sans prise en compte de leur qualité, un seul but : produire des chiffres pour les différents ministères de tutelle.

Diminution du nombre de fonctionnaires ; Augmentation de la communication des fameux « chiffres » au détriment de l'action de terrain ; Entrée des capitaux des entreprises là où cela est « possible » (la poste, les universités...) ; Restructurations visant à créer de plus grands services et permettant de supprimer des postes de fonctionnaires. Et cætera...

Si aujourd'hui, nous nous accordons tous pour une réforme des services publics, nous ne voulons pas des réformes de ce gouvernement qui ne visent qu'à les fragiliser et les faire disparaître. La lutte pour la préservation des services publics est l'affaire de tous, pas seulement des fonctionnaires. Aujourd'hui, un véritable débat et une véritable lutte populaire doivent être menés pour les services publics. Cela afin qu'ils soient ce que leurs nom indique : des services destinés à l'ensemble du peuple, de la même façon et avec la même qualité pour tous.

Synthèse d'après le Café-Débat Attac 54  
du 9 novembre 2009

## APPEL DU COLLECTIF URGENCE CLIMATIQUE ET JUSTICE SOCIALE

**Face à cette crise écologique et sociale, mouvements sociaux, organisations écologistes, politiques et scientifiques du monde entier appellent à une action urgente et radicale.**

Du 7 au 12 décembre prochains, la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique se tiendra à Copenhague. Elle doit déterminer les objectifs et les solutions à mettre en œuvre à l'échelle internationale pour prolonger le protocole de Kyoto, qui prend fin en 2012.

Nous sommes à la croisée des chemins. **Issu de l'activité humaine**, dans le cadre d'un modèle de production agricole et industriel que les sociétés industrialisées ont mis en place et qui se répand sur l'ensemble de la planète, **le réchauffement climatique met en danger les moyens d'existence et les vies de milliards d'êtres humains, et menace d'extinction des millions d'espèces.** D'ores et déjà, des populations entières sont affectées, en particulier les femmes, les peuples indigènes, les paysans et, de façon générale, les plus défavorisés. Selon les climatologues, il faudrait que les pays industrialisés, premiers responsables de l'émission des gaz à effet de serre (GES), réduisent leurs émissions de **25 à 40 % d'ici à 2020 et**

**SUITE PAGE SUIVANTE**

# APPEL DU COLLECTIF URGENCE CLIMATIQUE ET JUSTICE SOCIALE (suite)

**80 à 95 % d'ici à 2050** (par rapport à 1990). Faire diminuer les émissions dans ces proportions est impératif pour limiter à 2°C la hausse des températures par rapport au niveau de l'ère préindustrielle. Au-delà, l'emballage climatique se produirait. Il ne serait plus possible de maintenir une température vivable sur terre.

## LES POLITIQUES ACTUELLES SONT DANS L'IMPASSE

Jusqu'ici, **les mesures mises en œuvre et prévues par les différents États sont tout à fait insuffisantes**. Les mesures que préconise notamment l'Union Européenne, qui n'envisage de réduire ses émissions que de **20 % en 2020**, sont très en deçà des enjeux. Et alors que leurs émissions de GES par habitant sont les premières au monde, la proposition des Etats-Unis (réduction de 5 % des émissions sur la même période) est, quant à elle, une véritable provocation vis-à-vis des autres Nations.

Les solutions proposées actuellement ne sont pas crédibles. Car elles reposent essentiellement sur les mécanismes de marché alors que la crise économique et financière a, une fois encore, montré leur incapacité à se substituer à l'action publique et collective. La politique du « marché pilote » international de droits à polluer est clairement défailante et les projets de l'Union européenne et des Etats-Unis en la matière relèvent du mirage idéologique.

Les fausses solutions sont également technologiques. **Le nucléaire, outre qu'il s'agit d'une technologie porteuse de risques majeurs, ne peut être en aucun cas la solution** : même un développement ambitieux du parc nucléaire ne réduirait les émissions de gaz à effet de serre que de façon

très marginale. Les **agrocarburants industriels** quant à eux posent de nombreux problèmes environnementaux et aggravent la **crise alimentaire sans contribuer à la baisse des émissions**.

## DES MESURES VÉRITABLEMENT ALTERNATIVES SONT NÉCESSAIRES

Les objectifs de réduction des émissions de GES à atteindre ne peuvent l'être que par l'adoption, par les collectivités, les pays et les ensembles régionaux, de **mesures radicales et alternatives** :

- Démocratisation de l'économie, qui doit être orientée vers la satisfaction des besoins sociaux et le respect des contraintes écologiques, et non par le profit à tout prix, par les diktats de la société de consommation et du productivisme ; cela implique le soutien aux circuits courts, à l'économie sociale et solidaire, au secteur coopératif ;

- Réorientation des investissements (notamment de recherche) vers les énergies renouvelables, la cogénération, l'efficacité énergétique et les projets écologiquement soutenable ; valorisation de la sobriété énergétique ;

- Reconnaissance et protection des biens publics mondiaux tels que l'énergie, le climat, les forêts, la terre et l'eau ; arrêt de la déforestation, protection des forêts primaires et des océans, et, de façon générale, défense de la biodiversité sauvage et cultivée ;

- Relocalisation des activités économiques, rapprochement des lieux de vie et de travail, maîtrise de l'urbanisation, développement des transports collectifs, limitation du transport aérien ; taxation juste et progressive, au niveau national et international, de l'énergie et des transports les plus polluants ;

- Retour à la régulation du commerce international, garantissant notamment la souveraineté alimentaire et le développement massif de l'agriculture paysanne, au Nord comme au Sud ;

- Promotion d'un modèle alimentaire alternatif au modèle des pays industrialisés (majoritairement à base de protéines animales) afin de pouvoir diminuer les surfaces cultivées pour l'alimentation animale, donc réduire les émissions de GES du secteur agricole ;

- Rénovation massive des bâtiments et promotion de la construction écologique.

## LA JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE DOIT ÊTRE AU CENTRE DES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE

Les responsabilités historiques des pays du Nord et du mode de développement productiviste dans cette crise globale doivent être reconnues. La justice et l'équité exigent que soit réparée la **dette écologique du Nord**, a minima par l'annulation des dettes du Tiers-Monde. Les transferts technologiques respectueux de l'environnement et des sociétés au Sud doivent être financés et l'aide publique au développement augmentée, sans que cela exonère le Nord de ses propres objectifs de réduction des émissions. Les réfugiés climatiques doivent être reconnus et accueillis.

Au sein de chaque pays, des mesures d'accompagnement et de justice sociale sont indispensables afin que chacun puisse faire face aux changements à opérer, en ayant la certitude que les efforts seront partagés par tou-te-s. Il faut garantir un accès juste et équitable aux biens et services essentiels tels que l'énergie, qui ne doivent pas être laissés au marché mais faire l'objet d'une

réappropriation par la société.

**Une autre répartition des richesses doit permettre une transition solidaire vers des économies écologiques, au Nord comme au Sud.** Le droit au travail pour tous est au cœur de cette répartition. C'est pourquoi un emploi décent permettant un revenu digne doit être garanti à chacun-e. Les revenus financiers et du patrimoine doivent être lourdement taxés afin de dégager les moyens nécessaires à la transformation des économies.

## LA GESTION DES FINANCEMENTS DOIT ÊTRE DÉMOCRATIQUE ET GARANTIR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS LOCALES

Les sommes colossales investies dans le sauvetage du système bancaire montrent que les moyens financiers existent. Les mesures à prendre doivent être **débatues démocratiquement** et faire l'objet de **politiques publiques audacieuses**, passant outre les intérêts des grands lobbies – notamment des hydrocarbures, et définissant une production industrielle axée sur les besoins et non sur le profit ainsi qu'une répartition plus juste des richesses naturelles et produites.

En France, nous appelons les associations de défense de l'environnement, syndicats, associations de solidarité internationale, organisations politiques, collectivités locales, et plus généralement tous les citoyen-ne-s à rejoindre la mobilisation internationale et à organiser des initiatives communes pour **peser sur les décisions du sommet de Copenhague de décembre 2009**.

**MOBILISONS-NOUS MAINTENANT POUR LE CLIMAT ET LA JUSTICE SOCIALE**

## COLLECTIF TRANSPORT

Prochaine réunion du "Collectif nancéien pour une régie publique des transports en commun et pour leur utilisation gratuite" le vendredi 11 décembre à 20 h 30.  
Pour le lieu, nous contacter.

## CAFE DEBAT D'ATTAC

**le lundi 14 décembre à 20h,  
à l'OS à l'ARETE,  
10 rue de la Visitation  
à Nancy (en face du Vertigo)**

**Thème :**

**la crise écologique globale et les enjeux du sommet de Copenhague.**  
Avec l'intervention d'une personne de météo france

## ATTAC 54 sur les ondes

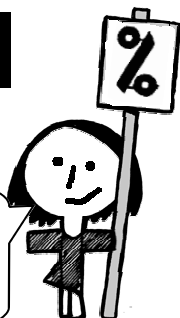
•Radio-Caraïb (90.7) : tous les lundis à 18 h.

•Radio-Déclic (87.7 - 89.6 - 101.3) :  
le lundi à 12 h et à 18 h, le samedi à 10 h.

## AGIR

Signez la pétition sur  
[www.copenhague-2009.com](http://www.copenhague-2009.com)

ATTAC VOUS SOUHAITE  
DE JOYEUSES FÊTES DE  
FIN D'ANNEE !



JEUDI CINE  
D'ATTAC

## L'AGE DE LA STUPIDITE

Réalisée par Fanny Armstrong, 89'

**Le 10 décembre à 20h30,  
cinéma CAMEO Saint Sébastien**

La séance sera suivie d'un débat  
avec des membres du collectif COPENHAGUE

2055, un homme seul en haut d'une tour s'installe devant son ordinateur relié à l'ensemble des archives vidéo du monde. Face au monde dévasté qui l'entoure, il se pose la question suivante : pourquoi n'avons nous pas réagi lorsqu'il était encore temps ? Pour y répondre, il ouvre les archives de 2008.

## ASSEMBLEE GENERALE ET ASSISES D'ATTAC - GRENOBLE 5 et 6 DECEMBRE

Cette année, l'Assemblée générale sera une assemblée électorale, autrement dit nous aurons à renouveler le Conseil d'administration de l'association. Le renouvellement se fera dans le respect des nouveaux statuts et du règlement intérieur adoptés en juin. Le nombre d'administrateurs est donc fixé à 35, dont 21 élus des adhérents directs.

## 2010 : ELECTIONS REGIONALES

Dans le cadre de notre campagne sur le thème des élections régionales, tous les militants et adhérents d'Attac de la région sont invités à participer à une

**réunion de formation sur  
le Conseil Régional de Lorraine.  
Elle aura lieu le 12 décembre de 9h à 12H  
à la mairie de Blénod les Pont-à-Mousson**

avec l'intervention d'élus de la région.  
Le fonctionnement, les compétences  
et le financement de la région  
ainsi que les actions sur le dernier mandat seront abordés.

## CAMPAGNE COPENHAGUE

### Le Zapping climatique vendredi 4 décembre

**Le collectif Copenhague 54 vous propose un "zapping climatique" à 20h30 Caméo St Sébastien à Nancy (entrée libre)**

Il s'agira d'une série de courts documentaires agrémentés de débats sur les changements climatiques et les enjeux de Copenhague.

### Journée internationale sur les changements climatiques Samedi 5 décembre

**le collectif Copenhague 54 vous donne rendez-vous à 12h18 place Stanislas pour faire du bruit.**

L'action sera suivie d'un pique sans CO2 tiré du sac et d'un défilé de la St Nicolas "écolo" à vélo ou à pied, déguisez vous, décorez les !

**D'autre infos sur les manifestations sur Nancy et ses environs sur : [www.ecoutetpartage.fr](http://www.ecoutetpartage.fr)**